

## La salle Saint-Laurent

Elle peut accueillir 120 personnes à table et se compose d'une salle (19,10 m x 8,10 m), d'une cuisine, d'un bar, d'un vestiaire, de sanitaires, d'une terrasse extérieure (18,50 m x 10,30 m) et d'un espace vert.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous prêter de la vaisselle. Ce prêt est gratuit mais la vaisselle cassée ou manquante vous sera facturée à l'issue de la location.

Les visites de salle se font uniquement sur rendez-vous, auprès de Madame DECHAUMONT, au 06.19.12.55.05.

La salle peut être louée aux Prèmesquois et aux personnes extérieures à la commune.

## Matériel mis à disposition lors de votre location

- 2 réfrigérateurs (+ 1 petit dans le bar) - 1 congélateur (Larg. 65 cm - Prof. 45 cm - Haut. 45 cm)
- 120 chaises
- 25 tables rectangulaires - Dimensions : 1,82 m x 0,75 m - 1 table = 6 personnes
- 13 tables rondes - Diamètre : 1,55 m - 1 table = 8 personnes
- vaisselle.

## Deux choix de locations

Nous proposons des locations à la **journée** (en semaine) ou au **week-end** (du vendredi soir au lundi matin).

Attention, il faut considérer :

- la journée = lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi jusqu'à 18h00 (restitution des clefs le soir même)
- le week-end = du vendredi à partir de 18h00 jusqu'au lundi matin (restitution des clefs le lundi matin).

### 1.- Pour une location à la journée, en semaine (24h00) :

TARIFS au 10/06/2023	Location de la salle	Forfait nettoyage vaisselle et locaux (optionnel)	Forfait chauffage (optionnel)
Prèmesquois	450 €	200 €	50 €
Extérieurs	650 €	200 €	50 €

### 2.- Pour une location au week-end (du vendredi soir au lundi matin) :

TARIFS au 10/06/2023	Location de la salle	Forfait nettoyage vaisselle et locaux (optionnel)	Forfait chauffage (optionnel)
Prèmesquois	650 €	200 €	50 €
Extérieurs	950 €	200 €	50 €

## Le dépôt de caution

Lors de la réservation de la salle, une caution de 1000 € vous sera demandée.

En cas de manquement à ce qui était prévu lors de la signature du contrat, il vous sera facturé :

- 650 € (pour les Prèmesquois) ou 950 € (pour les extérieurs) en cas de dégradation des locaux
- 150 € si les déchets ne sont pas correctement triés
- 200 € si la vaisselle et les locaux ne sont pas correctement nettoyés
- 400 € pour toute infraction constatée ou toute plainte du voisinage, concernant le bruit, de jour comme de nuit.

## Nous restons à votre disposition, en Mairie :

Tél. : 03.20.08.82.10

Mél : slutun.premesques@outlook.fr ou sderibreux.premesques@outlook.fr